

Bienvenue à notre école!

La troisième semaine de cette nouvelle année scolaire 2025-2026 est déjà derrière nous. Nous tenons d'abord à souhaiter de nouveau la bienvenue à tous nos nouveaux élèves et à leurs familles, ainsi qu'à ceux et celles qui reviennent parmi nous cette année. Nous sommes ravis de vous compter dans notre communauté scolaire !



Bonne rentrée scolaire !

Nous sommes tous très enthousiastes en cette rentrée scolaire !
C'est sur le thème

« À la barre de mes apprentissages,
cap sur la réussite! »

que s'est déroulée la rentrée. Des activités ont eu lieu pour tous les élèves lors de la journée d'accueil. D'autres activités en lien avec ce thème se dérouleront tout au long de l'année scolaire.



Nouveaux membres du personnel 2025-2026

- ☺ Mylani Barré , spéc. éducation physique
- ☺ Katherine Brisson , enseignante 1^{re} année
- ☺ Sandrine Malchelosse-Fournier, 2^e année
- ☺ Sandra Dussault, enseignante pavillon 1
- ☺ Anne Ferland, T.E.S. école, pav. 1
- ☺ Valerie Bettencourt, T.E.S, pav. 1
- ☺ Mélissa Faucher, T.E.S pavillon 2
- ☺ Claude-Marie Boulay-Côté, secrétaire pav. 2
- ☺ Vicky Chapelle, éducatrice en service de garde
- ☺ Jean-Normand Tremblay, directeur

Voir la liste détaillée à la page suivante

Changement de date

Photo scolaire



Au moment de réserver le photographe pour cette année, les journées pédagogiques n'étaient pas encore connues. Nous n'avions donc pas prévu que la fête de l'Halloween à l'école se tiendrait le **30 octobre**, en raison de la journée pédagogique du 31 octobre.

Afin d'éviter que nos p'tits monstres et jolies princesses se retrouvent sur les photos scolaires, il a été décidé de modifier la date.

La prise de vue pour la photo scolaire aura donc lieu le

26 septembre prochain

Personnel de l'école

PRÉSCOLAIRE

4 ANS

Karine Thibault (Sandra Dussault) 901

5 ANS

Nadia Labrecque (Sandra Dussault) 001
Geneviève Maranda 002

1er CYCLE

1^{re} ANNÉE

Cindy Bourget (Sandra Dussault) 101
Katherine Brisson (Sandra Dussault) 102

2^e ANNÉE

Karine Dupont 201
Maya Quach 202

1^{re}/2^e ANNÉE

Sandrine Malchelosse-Fournier 120/210

2e CYCLE

3^e ANNÉE

Heidi Tremblay (Rebecca Michaud-Allard) 301
Isabelle Dugal (Rebecca Michaud-Allard) 302

4^e ANNÉE

Caroline Ménard (Rebecca Michaud-Allard) 401
Myriam Fortin (Rebecca Michaud-Allard) 402

3e CYCLE

5^e ANNÉE

Jean-Pierre Dionne (Rebecca M.-Allard) 501
Simon Bédard (Rebecca Michaud-Allard) 502

6^e ANNÉE

Gabrielle Bolduc (Rebecca Michaud-Allard) 601
Julie Gauthier (Rebecca Michaud-Allard) 602

SPÉCIALISTES

Marie-Michèle Cantin Éduc. physique Claudia Bouchard Musique
Mylanie Barré Éduc. physique Marie-Christine Tanguay Anglais

T.E.S.

Valérie Bettencourt T.E.S. EHDAA (pav. 1) Josée Lamontagne T.E.S. EHDAA et soutien école - (pav. 2)
Anne Ferland T.E.S. EHDAA (pav. 1) Mélissa Faucher T.E.S. EHDAA et soutien école - (pav. 2)
Christelle Grenier T.E.S. EHDAA (pav. 1) Katy Bowen T.E.S. volante (pav. 1 & 2)
Sylvie Pitre T.E.S. (pav. 1)

PROFESSIONNELS

Sylvie GrosLouis Orthopédaogogue (pav. 2) Karine Lefebvre Infirmière scolaire
Cynthia Tremblay Psychoéducatrice Karine Cardinal Hygiéniste dentaire
Julie Choquette Orthophoniste

SOUTIEN

Claude-Marie Boulay-Côté Secrétaire d'école (pav. 2) Caroline Rivard Secrétaire (pav. 1)
André Gauthier Concierge (pav. 2) Jean Denis Marois Concierge (pav. 1)
Jean-Normand Tremblay Directeur

PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE

Pavillon 1

Joëlle Bruno Dominique Barnabé Vicky Chapelle-Therrien
Rosalya Karla Rojas Alvarado Érika-Anne Brisson Sarah Beaulieu
Marianne Guay Julie Bélanger

Pavillon 2

Sandra Gagnon Geneviève Cantin-Lachance Marie-Christine Landry
Nathalie Métivier Natacha Coulombe
Annie-Monica Daigle Responsable du service (pavillon 1 & 2)



Prise annuelle de présences au 30 septembre 2025

Le **30 septembre** prochain aura lieu une prise de présences. Cette démarche est nécessaire afin de valider les subventions attribuées à l'école.

La présence de votre enfant à cette journée est donc **très importante**.

En cas d'absence, vous devrez signer un document confirmant que votre enfant fréquente bien l'école de l'Escalade.

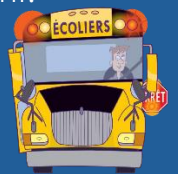
Nous vous remercions de votre collaboration.



Sécurité aux abords de l'école

Voici les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler lentement près de l'école;
- Respecter les brigadiers en tout temps;
- Respecter les autobus au moment de l'embarquement et du débarquement (**feux clignotants**);
- Les virages en U « U-turn » sont interdits en tout temps devant les écoles;
- Les **stationnements des deux pavillons** sont réservés aux membres du personnel. Nous vous prions de **ne JAMAIS utiliser ces derniers** afin d'éviter que les enfants n'y circulent.



Météo et habillement

Nous croyons qu'il est important que les enfants passent du temps à l'extérieur aussi souvent que possible. Veuillez noter que seuls un orage violent ou un froid extrême empêcheront la tenue de la récréation à l'extérieur.

Nous vous remercions de prévoir l'habillement de votre enfant en fonction de la météo annoncée pour la journée (ex. : bottes de pluie, imperméable, vêtements chauds, espadrilles, etc.). Voir le thermomètre à la fin de ce document.



Bénévoles recherchés pour la bibliothèque scolaire

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque de notre école, nous faisons appel à des bénévoles (parents, grands-parents, amis, retraités).

Les principales tâches :

- Enregistrer les prêts et retours de livres;
- Classer les volumes sur les rayons;
- Effectuer de petites réparations au besoin;
- Plastifier les nouveaux livres.



Intéressé(e) à nous aider?

Merci de communiquer avec Caroline, secrétaire au pavillon 1, par courriel à caroline.rivard@cssps.gouv.qc.ca

Dans votre message, veuillez indiquer : votre nom complet, le nom de l'enfant que vous connaissez à l'Escalade ainsi que votre lien avec lui/elle et enfin, vos disponibilités (ex. : lundi avant-midi, mardi toute la journée, vendredi après-midi).

Votre aide précieuse permettra aux élèves de profiter d'une bibliothèque accueillante et bien organisée!

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Informations aux parents concernant les services complémentaires de soutien à l'élève

L'ensemble du personnel des services complémentaires travaille en collaboration avec les autres intervenants scolaires, les parents et les élèves afin de prévenir, d'identifier et de proposer des interventions en lien avec les difficultés relatives à leurs différents champs d'expertise.

L'orthopédagogue s'implique auprès des élèves présentant des **difficultés d'apprentissage**. Ses interventions varient en fonction des besoins de l'élève et peuvent prendre différentes formes :

- ✓ Coanimation ou soutien à l'enseignant lors d'activités d'apprentissage en contexte de classe;
- ✓ Rencontres de rééducation en séances individuelles ou en sous-groupe selon le besoin;
- ✓ Collaboration aux concertations et au *Plan d'intervention* de l'élève;
- ✓ Soutien pour l'entraînement et la mise à l'essai des outils d'aide technologiques;
- ✓ Soutien-conseil auprès des parents, des enseignants et des autres intervenants scolaires.

L'orthophoniste s'implique auprès des élèves présentant des **difficultés langagières**, qu'elles se manifestent en modalité orale ou écrite, en compréhension ou en expression. En milieu scolaire, les interventions de l'orthophoniste peuvent prendre différentes formes :

- ✓ Activités variées de stimulation langagière ou d'intervention en classe;
- ✓ Activités de dépistage et observations en classe;
- ✓ Collaboration aux concertations et au *Plan d'intervention* de l'élève au besoin;
- ✓ Soutien-conseil auprès des parents, des enseignants et des autres intervenants scolaires
- ✓ Évaluation et rééducation orthophonique pour certains élèves en fonction des besoins (**avec l'autorisation parentale**). *À noter que le service est offert en priorité aux élèves du préscolaire 5 ans et de 1^{re} année. Les modalités de services sont à déterminer chaque année en fonction des besoins de l'élève, de la disponibilité des ressources et des priorités établies par l'équipe-école. Les parents des enfants pour qui des séances de rééducation sont prévues seront tous contactés au moment opportun. Pour les élèves de la 2^e à la 6^e année, des interventions de nature indirecte sont généralement favorisées.*

La **psychoéducatrice** s'implique auprès des élèves présentant des **difficultés d'adaptation** afin de favoriser une intégration harmonieuse au monde scolaire. En milieu scolaire, les interventions varient en fonction des besoins de l'élève et peuvent prendre différentes formes :

- ✓ Soutien-conseil auprès des parents, des enseignants et des autres intervenants scolaires;
- ✓ Observation et activités en classe sur différents sujets (ex. : gestion des émotions, habiletés sociales);
- ✓ Observations en classe et contribution à la compréhension clinique des besoins de l'élève;
- ✓ Suivis ciblés pour certains élèves en fonction des besoins (**avec l'autorisation parentale**);
- ✓ Élaboration d'un protocole d'intervention au besoin;
- ✓ Collaboration aux concertations et au *Plan d'intervention* de l'élève au besoin.

Les **éducatrices spécialisées** assurent une intervention préventive relativement au développement des compétences des élèves à relever des défis et à résoudre des problèmes. Elles veillent à un climat scolaire sain et positif dans l'école et contribuent à l'efficacité de la gestion de classe :

- ✓ Détection, dépistage et accompagnement des élèves susceptibles de présenter ou présentant des difficultés d'adaptation au travers de situations de la vie quotidienne;
- ✓ Accompagnement de proximité pour certains élèves qui présentent des besoins particuliers;
- ✓ Animation d'ateliers en fonction des besoins du milieu (habiletés sociales, résolution de conflits, etc.);
- ✓ Collaboration aux concertations et au *Plan d'intervention* ou protocole d'intervention de l'élève au besoin.

N'hésitez pas à communiquer avec l'école pour toute question supplémentaire. Merci!

L'équipe des services complémentaires de l'école de l'Escalade :

Sylvie GrosLouis, orthopédagogue

Julie Choquette, orthophoniste

Cynthia Tremblay, psychoéducatrice

Josée Lamontagne, éducatrice spécialisée

Mélissa Faucher, éducatrice spécialisée

Christelle Grenier, éducatrice spécialisée

Sylvie Pître, éducatrice spécialisée

Valérie Bettencourt, éducatrice spécialisée

Anne Ferland, éducatrice spécialisée

Katy Bowen, éducatrice spécialisée



Informations santé pour la rentrée scolaire

EXCLUSION DES ENFANTS MALADES :

Nous sommes conscients que le fait de devoir garder votre enfant à la maison dû à la maladie puisse générer un certain casse-tête au niveau de l'organisation. Nous souhaitons vous expliquer ici les 2 raisons fondamentales qui sont à la base de l'exclusion en milieu scolaire.



1. Assurer le bien-être de l'enfant

En effet, l'enfant malade n'est pas en mesure de participer efficacement aux apprentissages scolaires ni aux activités de groupe. Le milieu scolaire n'a pas non plus la capacité de prendre soin d'un enfant qui est malade.

2. Protéger l'ensemble des personnes fréquentant l'école

Être en contact avec une personne présentant des symptômes qui risquent de se transmettre entraîne des répercussions sur le bien-être et la santé des autres. L'exclusion vise donc à interrompre la transmission d'une infection en éloignant l'enfant malade.

Enfin, nous vous rappelons qu'il est important d'informer le secrétariat de l'école en mentionnant la raison précise de l'absence de votre enfant. Nous pourrions par la suite prendre les mesures appropriées afin de limiter la contagion.



POUX :

Toujours **aviser la secrétaire de l'école** si vous constatez la présence de poux ou de lentes chez votre enfant. Pour en savoir davantage sur le sujet, voir la publication **Poux...poux...poux Tout savoir sur les poux de tête**. Vous pouvez la consulter sur le site internet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000129/>.

MÉDICAMENTS :



La distribution d'un médicament à l'école demeure une mesure exceptionnelle. Dans la mesure du possible, les médicaments doivent être administrés à la maison. Lorsque c'est impossible et que votre enfant aura besoin de recevoir un médicament (prescrit ou non) à l'école, vous devez :

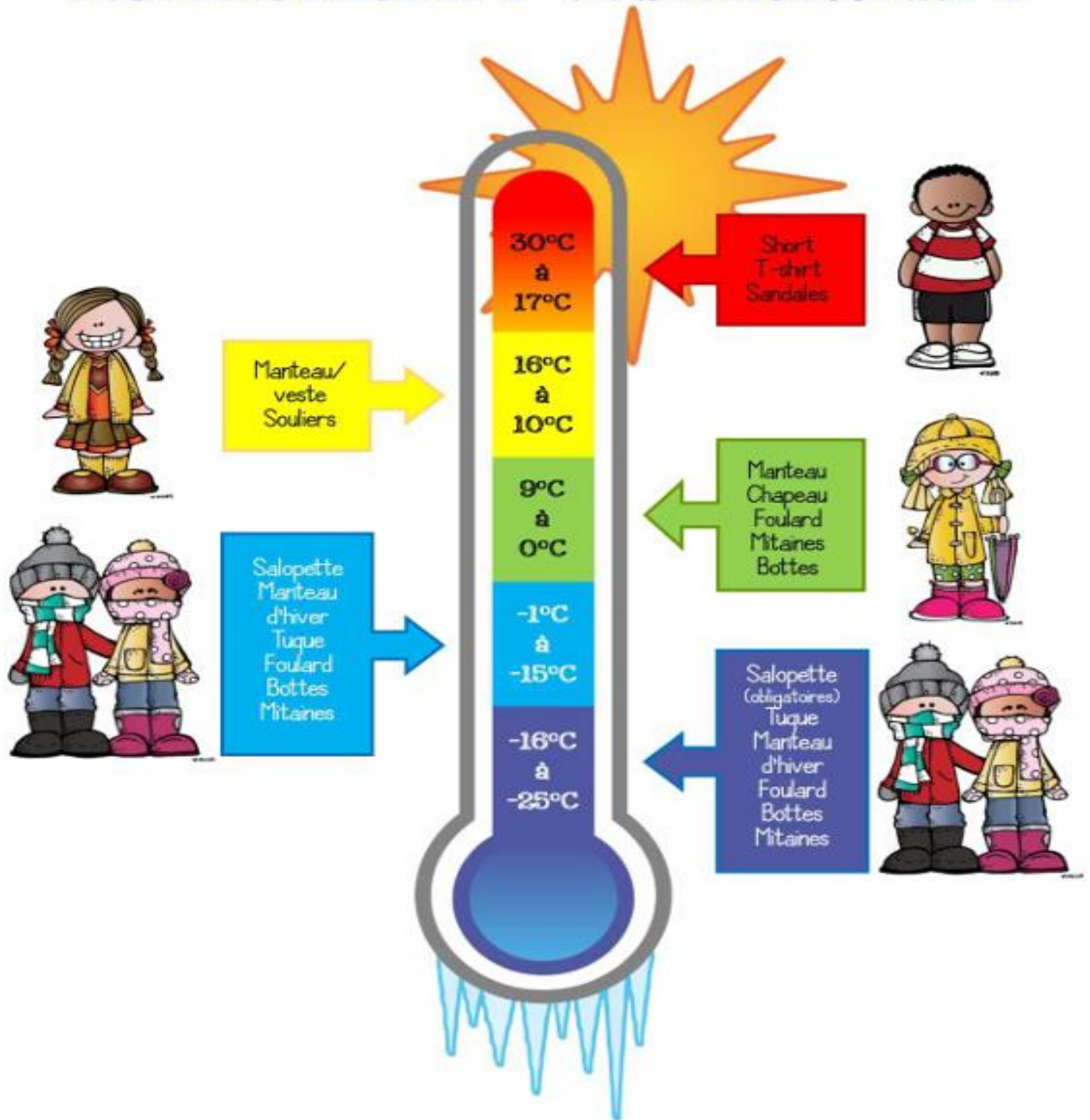
- * Compléter et signer le formulaire autorisation-administration-distribution-médication disponible au secrétariat;
- * Remettre à l'éducatrice du service de garde ou la secrétaire de l'école, le contenant original de la médication **qui n'est pas expiré**, avec l'étiquette de la pharmacie;
- * Pour des raisons de sécurité, **aucune médication ne doit se retrouver dans le sac à dos, la boîte à lunch ou dans les poches de vêtement de votre enfant.**

ATTENTION : Aucun médicament ne peut être donné sans ces conditions.

Karine Lefebvre

Infirmière scolaire

Thermomètre vestimentaire



*Nous vous souhaitons une
superbe année scolaire!*

